

SEMINAIRE INTERNATIONAL "ECOLE DU NORD, ECOLE DU SUD"

LA BAUME-LES-AIX, 4-6 JUIN 1991

La double contrainte de l'enseignement primaire en Guinée

Jean-Yves MARTIN (ORSTOM)

Dans un grand nombre de pays du Sud, les enjeux de l'entreprise scolaire commencent à prendre tous les caractères d'une mission impossible mais qui reste cependant incontournable.

En effet, de même que le modèle étatique, le modèle éducatif des sociétés industrialisées s'impose à toute la planète, les organisations du système des Nations-Unies jouant le rôle de support de l'un et de porte-parole de l'autre. Tout comme l'entretien de la santé de l'ensemble de la population, la scolarisation de la jeune génération est une obligation d'Etat au moins formelle et qui est assumée officiellement par les pouvoirs publics de tous les pays. A cette commande sociale -au sens durkheimien du terme- internationale vient s'ajouter la demande sociale nationale qui émane de groupes plus ou moins minoritaires mais ayant dans tous les cas de figure des relations de proximité avec l'appareil d'état. Le mode de reproduction de ces groupes, qui repose sur le fonctionnement de l'entreprise scolaire, rend celle-ci d'autant plus incontournable.

Par ailleurs, le contenu de la commande sociale internationale fait que des pressions très fortes s'exercent dans le sens d'une réduction totale de l'analphabétisme, et donc de la réalisation à terme - même si celui-ci est très lointain- de la scolarisation universelle. Or, du fait des dégradations observées dans de nombreux pays en voie de développement, la communauté internationale porte une attention de plus en plus vive à l'expansion de l'enseignement élémentaire. La stagnation, voire la régression des taux de scolarisation sont vues comme les symptômes d'une pathologie sociale parce qu'ils vont à l'encontre de toutes les idées reçues dans les instances internationales sur l'utilité et les bienfaits de la scolarisation, dispensatrice de la bonne médecine de l'esprit. De plus, une interrogation concernant la réalité des connaissances de base (lire, écrire, compter) transmises émerge progressivement, et l'attention se porte sur la qualité de l'enseignement élémentaire. Donner ou redonner à l'expansion scolaire le rythme qu'elle a connu par exemple dans la première décennie post-coloniale dans beaucoup de pays africains, tout en préservant la qualité des apprentissages s'apparente à une gageure.

Ainsi un pays comme la Guinée se trouve, au plan scolaire, dans une situation de double contrainte. Il est pris entre la nécessité d'assurer l'extension rapide de l'enseignement primaire s'il ne veut pas être dépassé par sa propre démographie, et celle d'assurer une transmission effective des connaissances de base aux élèves actuellement scolarisés s'il ne veut pas que son école primaire ne soit qu'un lieu de

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : 35284 ex 1

Cote B M

P18

transit. Nous allons examiner brièvement en quels termes s'impose cette double contrainte et sur quelles conditions repose toute évolution.

1) L'offre et la demande : l'inversion des rôles

Comme le signale un document(1) de l'UNESCO datant de 1985, "Le système éducatif guinéen est caractérisé par une absence de tendance continue dans le développement de la scolarisation". En effet, on ne peut qu'être frappé par l'évolution en dents de scie des effectifs. En 1957-58, dernière année scolaire de la période coloniale(2), l'effectif total des enfants scolarisés (primaire et secondaire) était de 45090 élèves (42543 pour le primaire), soit environ 9% des scolarisables. En 1960-61, il est multiplié par près de deux : 103439 (97000 pour le primaire), soit 18%. En 1963-64, il atteint 200075, soit près de 40%, mais régresse à 186506 en 1966-67. Les effectifs du seul enseignement primaire s'élèvent à 191000 en 1970-71, soit 33% des scolarisables, 198000 en 1975-76, soit 29%, 263000 en 79-80, soit 33%, 246000 en 1983-84, soit 27% pour la dernière année scolaire du régime Sékou Touré, 288000 en 1984-85, soit 31%, et enfin 296000 en 1988-89, soit 28%.

Le premier réflexe est d'attribuer ces variations à l'instabilité de la demande sociale d'éducation. Or, sur longue période (30 ans) et globalement, c'est-à-dire sur l'ensemble national, les grands "pics" du développement scolaire sont attribuables à la nature positive d'une offre scolaire qui suscite ou qui va au devant de la demande sociale d'éducation. Il en va ainsi de la période qui a immédiatement suivi l'indépendance de la Guinée, au cours de laquelle l'accès à l'école a proprement été libéré, et de l'année scolaire 1984-85, celle qui a suivi la mort de Sékou Touré, et qui a coïncidé avec le retour du français comme langue d'enseignement. Les effets positifs liés à la nature de cette offre ont une durée variable selon les modalités de la relation entretenue avec la demande sociale d'une année sur l'autre, c'est-à-dire sur courte période.

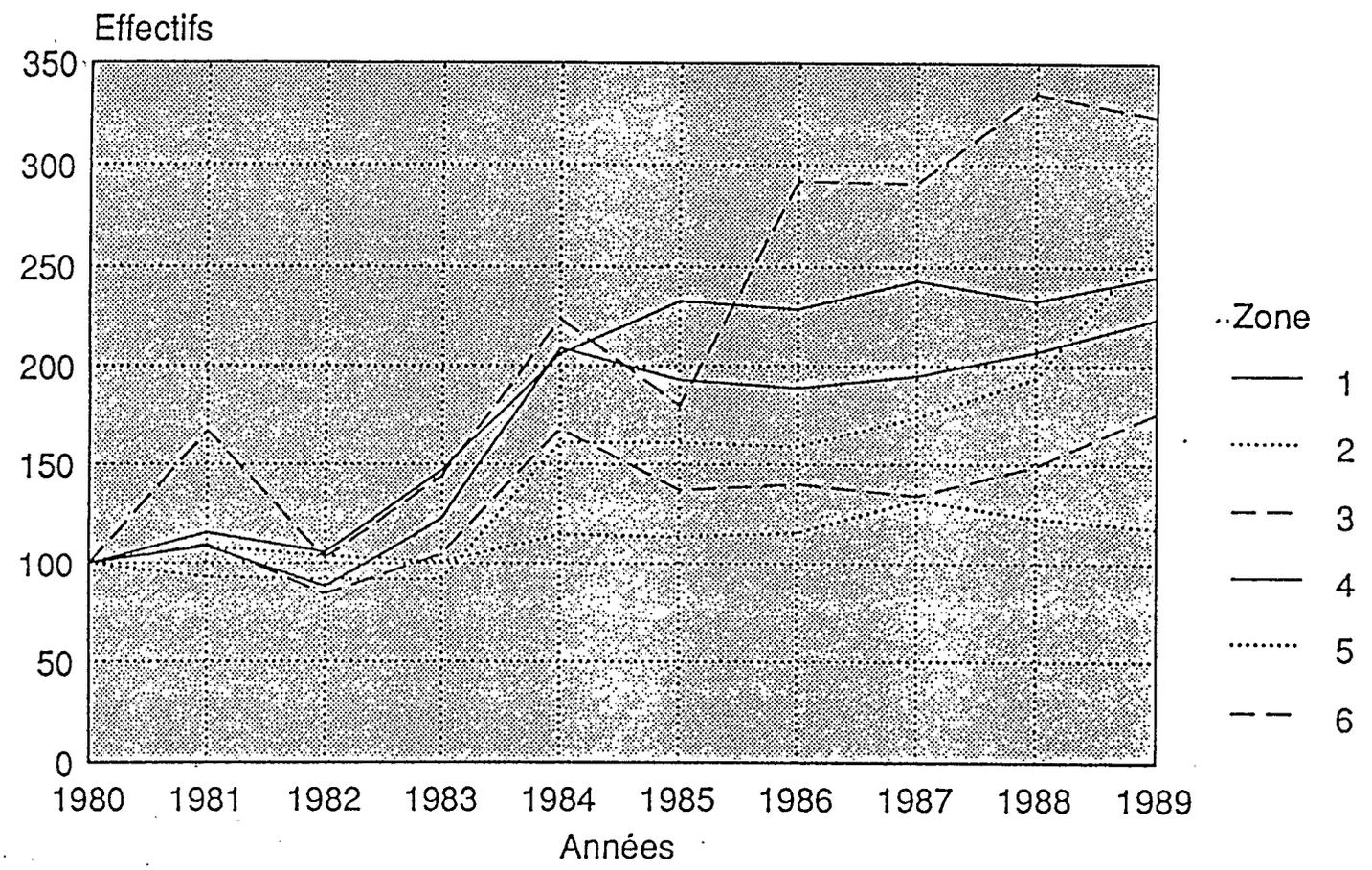
L'analyse de la courte période (les dix dernières années) nous montre que c'est aux aspects négatifs de l'offre, c'est-à-dire essentiellement à son instabilité, qu'il faut attribuer le caractère haché de l'évolution scolaire en Guinée. Les graphiques 1 et 2 nous montrent pour les années 1980-1989, dans les six zones où nous avons enquêté (zone 1, Kankan urbain; zone 2, Conakry; zone 3, N'Zérékoré; zone 4, Kindia; zone 5, Labé; zone 6, Kankan rural), l'irrégularité de l'évolution des effectifs totaux et celle des recrutements en 1ère année du primaire. Là encore, on pourrait être tenté d'attribuer ces variations d'effectifs à la variation de la demande. Or, l'analyse de la structure des cycles des écoles correspondant à ces effectifs tend à montrer que c'est du côté de l'offre que se trouve la cause principale. En effet, de nombreuses écoles (surtout rurales) en Guinée sont à cycle incomplet mais les niveaux manquants ne sont pas les mêmes tous les ans puisque chaque maître accompagne sa cohorte de départ tout au long du cycle, de la 1ère à la 6ème année. Dans toutes les écoles il n'y a donc pas de recrutement tous les ans, et, en situation extrême, dans le cas d'un seul maître dans l'école, les recrutements ne se font donc que tous les 7, 6, 5, 4, 3, 2, ou 1 an(s). C'est la conjonction différentielle des redémarrages de cycles qui explique le caractère sinusoïdal des recrutements (cf graphique 3), et c'est la conjonction de ces redémarrages et la création de nouvelles classes de 1ère année (elles-mêmes à maître unique) qui explique les pics comme celui de 1984.

Ainsi les périodes de progression scolaire comme celles de régression ne sont en grande partie que le produit d'un effet mécanique, lié à la rigidité de l'offre. Si l'évolution de la scolarisation en Guinée est irrégulière, cela n'est pas dû, sauf à la marge, aux fluctuations de la demande sociale, mais aux à-coups des recrutements effectués par l'institution scolaire. Il n'y a pas de tendance stable parce que l'offre scolaire n'est pas stable.

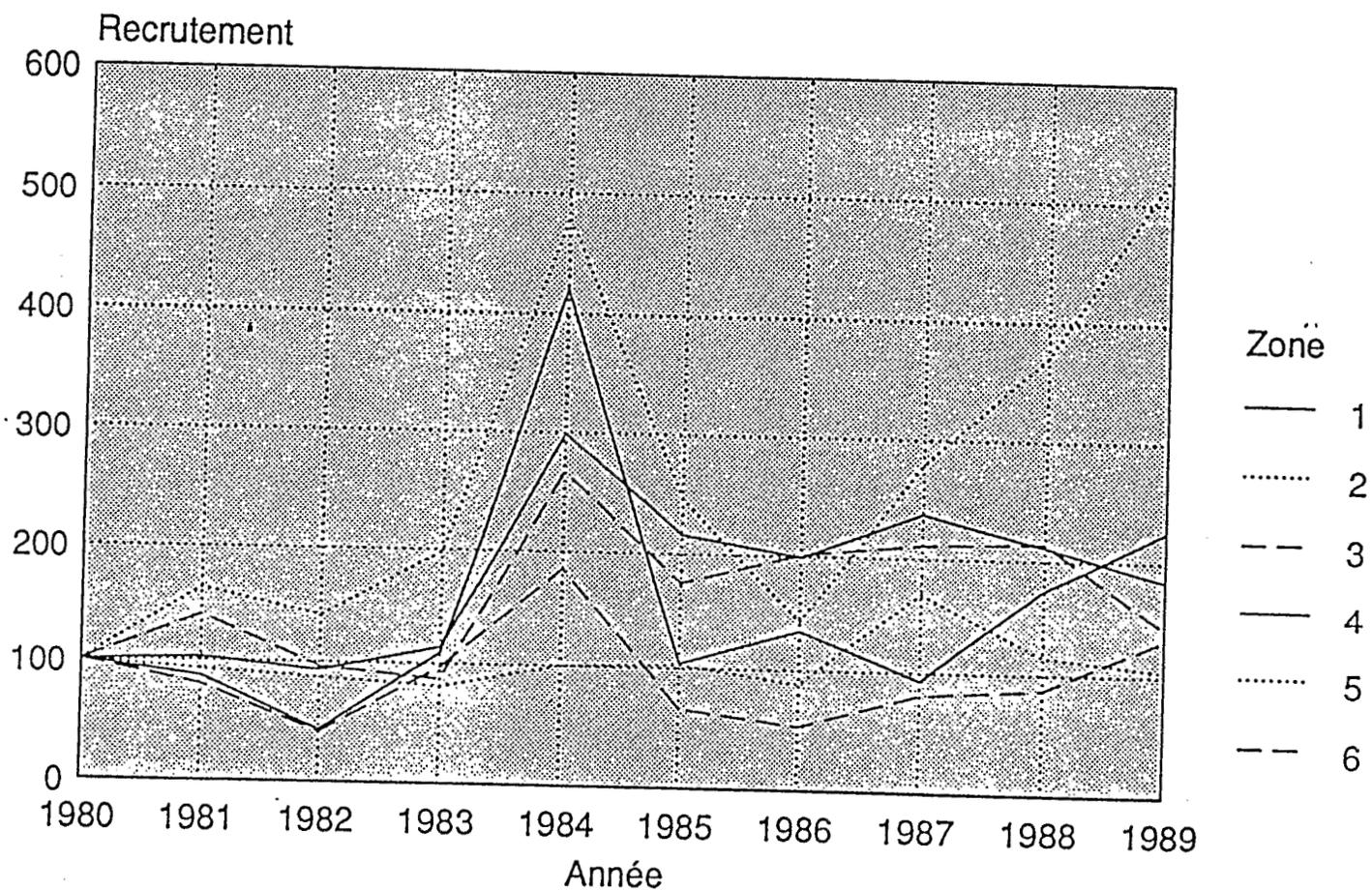
*

Graph. 1 Evolution des Effectifs Totaux

- 3 -

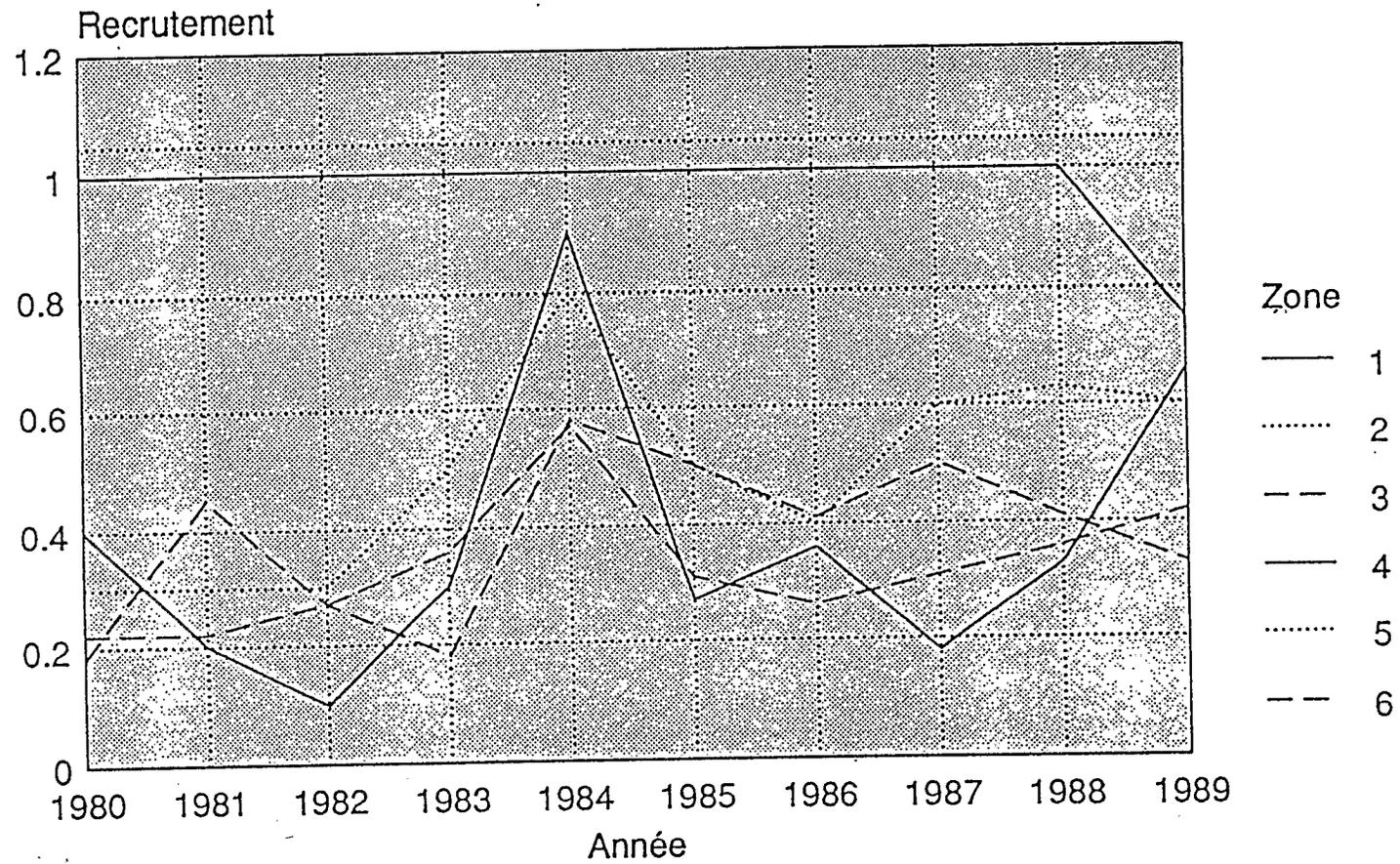


Graph. 2 Evolution des Recrutements en 1ère Année



- 4 -

Graph. 3 Rapport Recrutement Théorique et réel



-5-

* * *

Cette offre scolaire en termes de possibilités physiques de recrutement est non seulement irrégulière, mais elle ménage des conditions d'enseignement insuffisantes et de plus inégales selon les régions ou les zones. En effet, l'examen des lieux dans les écoles en ce qui concerne les bâtiments, les équipements et services généraux, les équipements pédagogiques de base, les activités hors-programme et l'encadrement pédagogique montre que les conditions de travail offertes aux élèves et aux enseignants sont à un niveau soit d'extrême pauvreté, soit de dégradation avancée.

Or, ces conditions d'enseignement ne sont pas le produit de la seule offre institutionnelle, mais aussi celui d'une imbrication particulière d'un état de cette offre et d'un état de la demande sociale. En effet, l'état plutôt misérable des conditions de la scolarité nous conduit à nous interroger sur les causes de cette situation en essayant de déterminer ce qui serait attribuable au système éducatif lui-même et ce qui serait attribuable aux tenants de la demande sociale, c'est-à-dire essentiellement les parents.

La part qui revient à l'institution éducative (l'offre) concerne les décisions de création d'écoles et de classes, la densité et la qualification des maîtres affectés, les équipements pédagogiques et sanitaires mis à leur disposition et les activités hors-programmes. Cette offre, en dehors de la qualification relative des enseignants, apparaît comme très mesurée. Cette offre cherche à rencontrer une demande qui se traduit par tout ce que doivent apporter, surtout en milieu rural, la communauté villageoise et les parents. Il s'agit de la construction et de l'entretien des classes, de l'équipement de base de l'école, du mobilier et du petit équipement des enfants, et enfin de la présence ou de l'absence des enfants. On peut dire que cette demande, tout en variant selon les domaines et selon les zones, apparaît comme restreinte, ce qu'elle ne peut qu'être en toute logique du rapport à l'Etat dans une économie très peu monétarisée. Tout cela explique le caractère aléatoire des conditions d'accueil et d'enseignement dans les écoles. L'institution scolaire demande à la communauté, c'est-à-dire aux parents d'élèves dont les ressources sont insuffisantes et inégales, de compenser ses propres carences, dans un contexte général où l'expansion de l'enseignement élémentaire est jugée par les pouvoirs publics eux-mêmes comme trop limitée. La conséquence de cet état de fait est un aspect physique dégradé de l'école, ce qui rejaillit sur l'image même de l'école dans l'esprit des populations, une image dégradée. L'école, en Guinée, ne s'institue pas.

Au coeur de ces infrastructures qui requièrent un grand effort de réhabilitation se trouvent les enseignants. C'est sur eux que repose l'essentiel de la charge éducative et c'est à eux que l'institution scolaire confère des responsabilités lourdes, exposées, et parfois dans un contexte de grand isolement professionnel et culturel. Or, si vue de l'extérieur cette corporation enseignante apparaît comme étant encore solide, même si ses membres sont résignés ou révoltés, son image sociale, en particulier du fait de leur niveau de vie, est dévalorisée. C'est un obstacle majeur à un accroissement de la demande sociale, et celle-ci est doublement limitée. D'une part elle est circonscrite à une fraction minoritaire de la population guinéenne (60% des parents d'élèves ont fait un parcours scolaire, classique ou coranique), d'autre part les ressources de cette fraction engagée de la population ne sont pas extensibles. On peut même dire que le seuil maximal de leur contribution est atteint.

Maintenir dans leur état actuel les conditions socio-économiques dévolues aux enseignants et l'inversion des rôles respectifs de l'offre et de la demande rend impossible toute expansion significative de la scolarisation en Guinée.

2) la qualité et l'expansion : une problématique commune

Le mauvais état des conditions d'enseignement, effet, on l'a vu, de l'interaction négative d'une offre étriquée et d'une demande sociale inégalement restreinte (dans les villes des pressions très fortes sont exercées sur les écoles au point de les saturer) a pour conséquence de mettre encore plus en avant l'importance du rôle des enseignants. En définitive ils représenteraient le seul élément spécifique du système scolaire, le seul véritable investissement de l'institution auquel serait confié l'essentiel de la charge éducative dans un contexte de dénuement avancé. C'est sur cette corporation isolée et mal traitée que repose l'efficacité pédagogique de l'école, c'est-à-dire la qualité des apprentissages effectués par les élèves et pour tout dire l'alphabétisation de la jeune génération.

L'évaluation de ces apprentissages a été réalisée en 1989-90 au cours de notre enquête et on en trouvera le détail dans le document général (3). Des épreuves d'évaluation des acquisitions en lecture, écriture et calcul ont ainsi été administrées à près de 2000 élèves de 4ème et 6ème années en début (octobre-novembre 1989) et en fin d'année scolaire (mai-juin 1990). Leur analyse a permis d'aboutir aux constatations suivantes :

a) Les niveaux moyens atteints par les élèves

Le graphique 4 indique le niveau atteint par les élèves aux quatre moments du cycle. Il montre que le niveau de départ varie selon les zones, mais que dans toutes les zones les enfants en moyenne progressent régulièrement. Ainsi, malgré les conditions matérielles difficiles de l'enseignement et de l'apprentissage, le système éducatif guinéen fonctionne normalement et donne des résultats appréciables.

Il convient de noter cependant que les résultats laissent encore beaucoup à désirer. Les épreuves administrées aux élèves sont de difficultés graduées et permettent de définir trois niveaux différents de compétence :

- Niveau 1 : alphabétisation rudimentaire
- Niveau 2 : alphabétisation de base
- Niveau 3 : alphabétisation avancée.

A la fin de la quatrième année, une très forte proportion d'élèves n'a pas encore atteint le niveau de l'alphabétisation rudimentaire (graphique 5).

Il est clair par conséquent que les enfants qui ont abandonné l'enseignement primaire en quatrième année et a fortiori avant retomberont dans l'analphabétisme. De plus, si la situation s'améliore à la fin de la sixième année, le pourcentage des élèves atteignant les niveaux 2 et 3 reste encore faible.

b) Variations entre les zones

On observe à la fin de la sixième année un clivage assez net entre zones urbaines et zones rurales, avec l'exception de la zone 6.

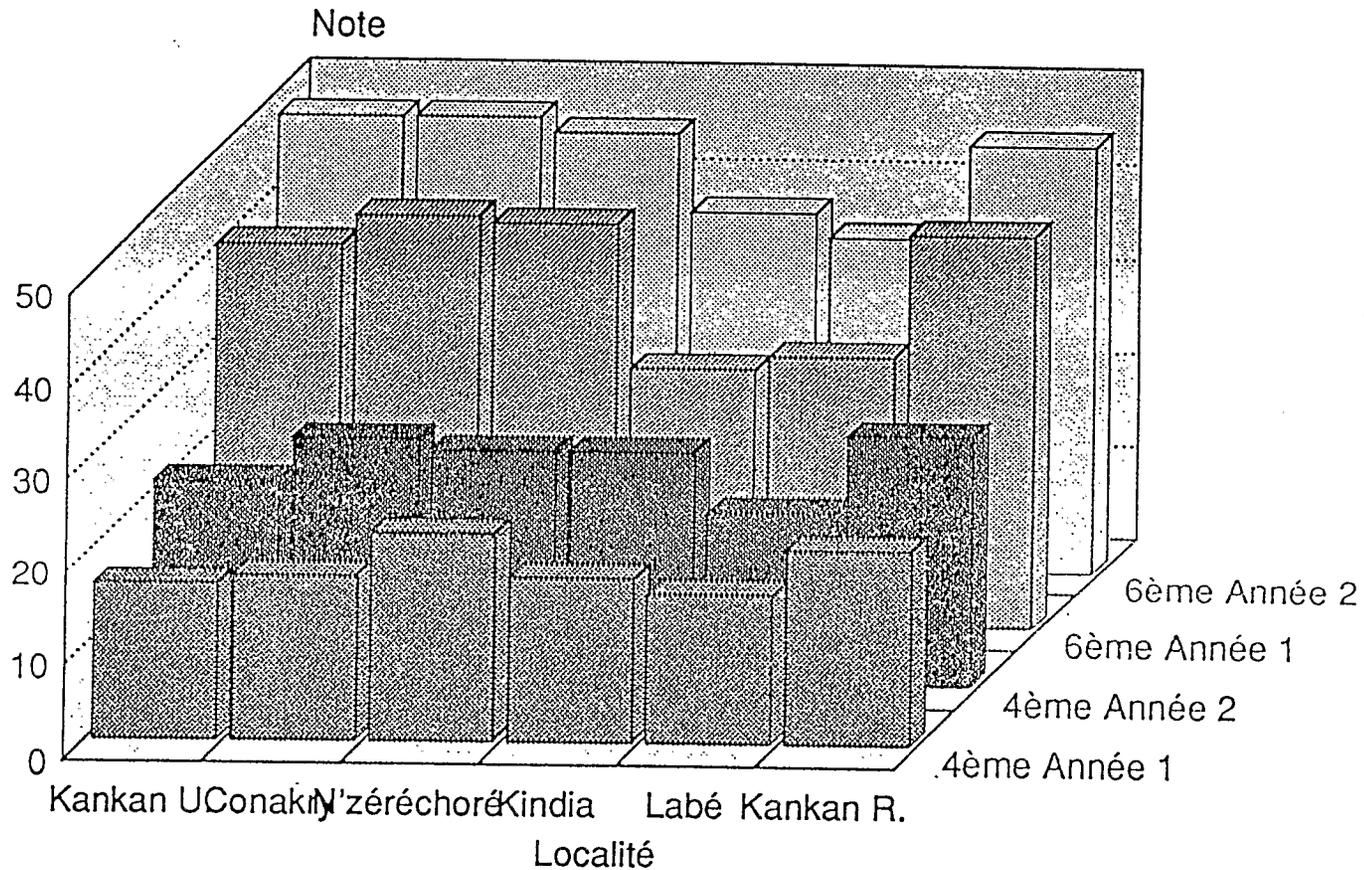
c) Variations entre les écoles

Qu'il s'agisse de la quatrième ou de la sixième année, il existe une très grande variation entre les écoles. Le graphique 6 montre par exemple ce qu'il en est de cette variation pour les notes de français (lecture et écriture). Les coefficients de corrélation intra-classe (Rho) atteignent des valeurs très élevées. Il varie entre 0,55 en 6ème année pour le français et le calcul et 0,60 en 4ème année. Cela indique que les conditions d'enseignement sont très inégales d'une école à l'autre. A titre d'exemple, ce coefficient est de 0,10 dans les pays de l'Europe du Nord.

d) Variations entre les élèves

Français 1er et 2ème Test

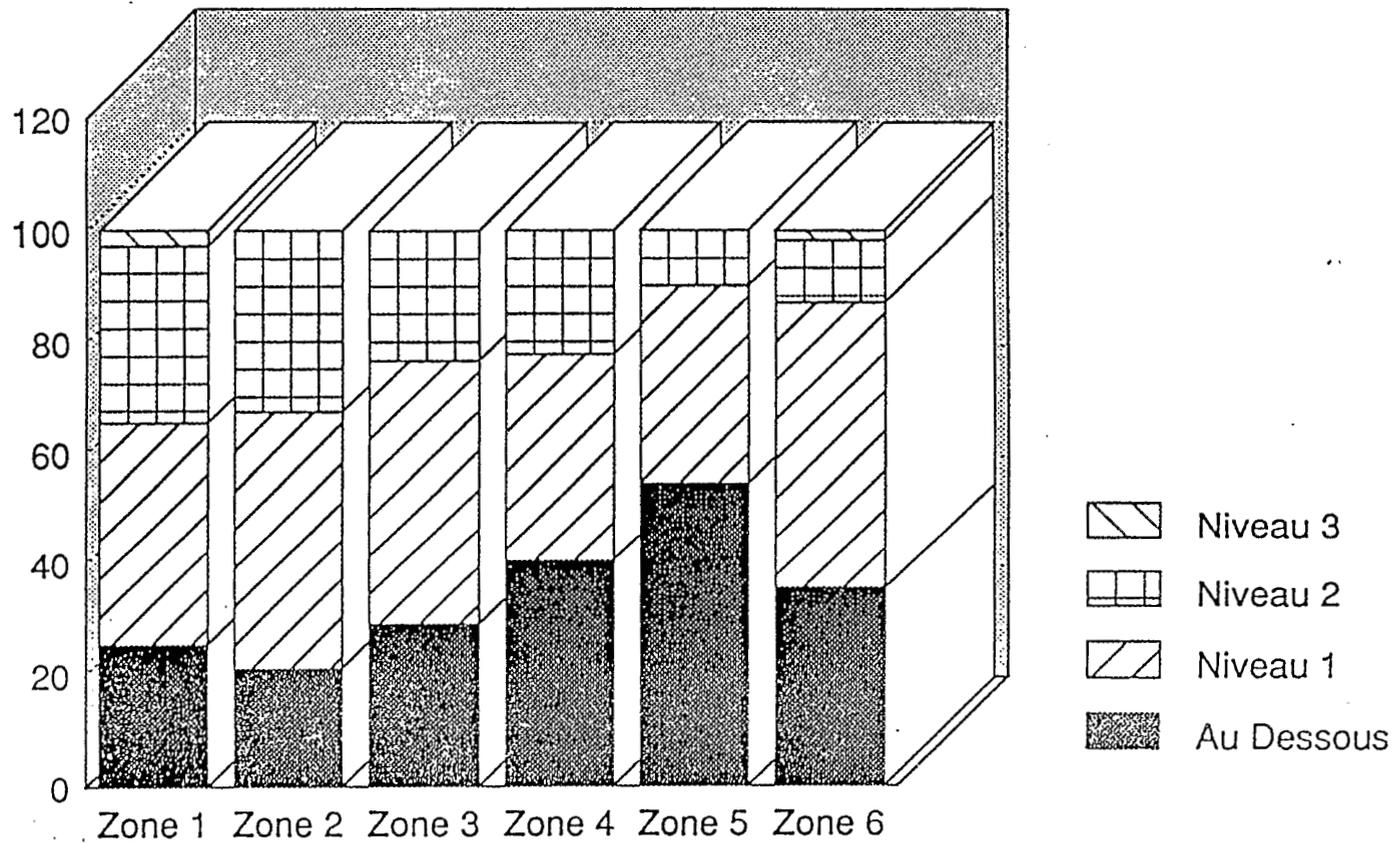
par Localité 4ème et 6ème Année



- 8 -

Graphique 1

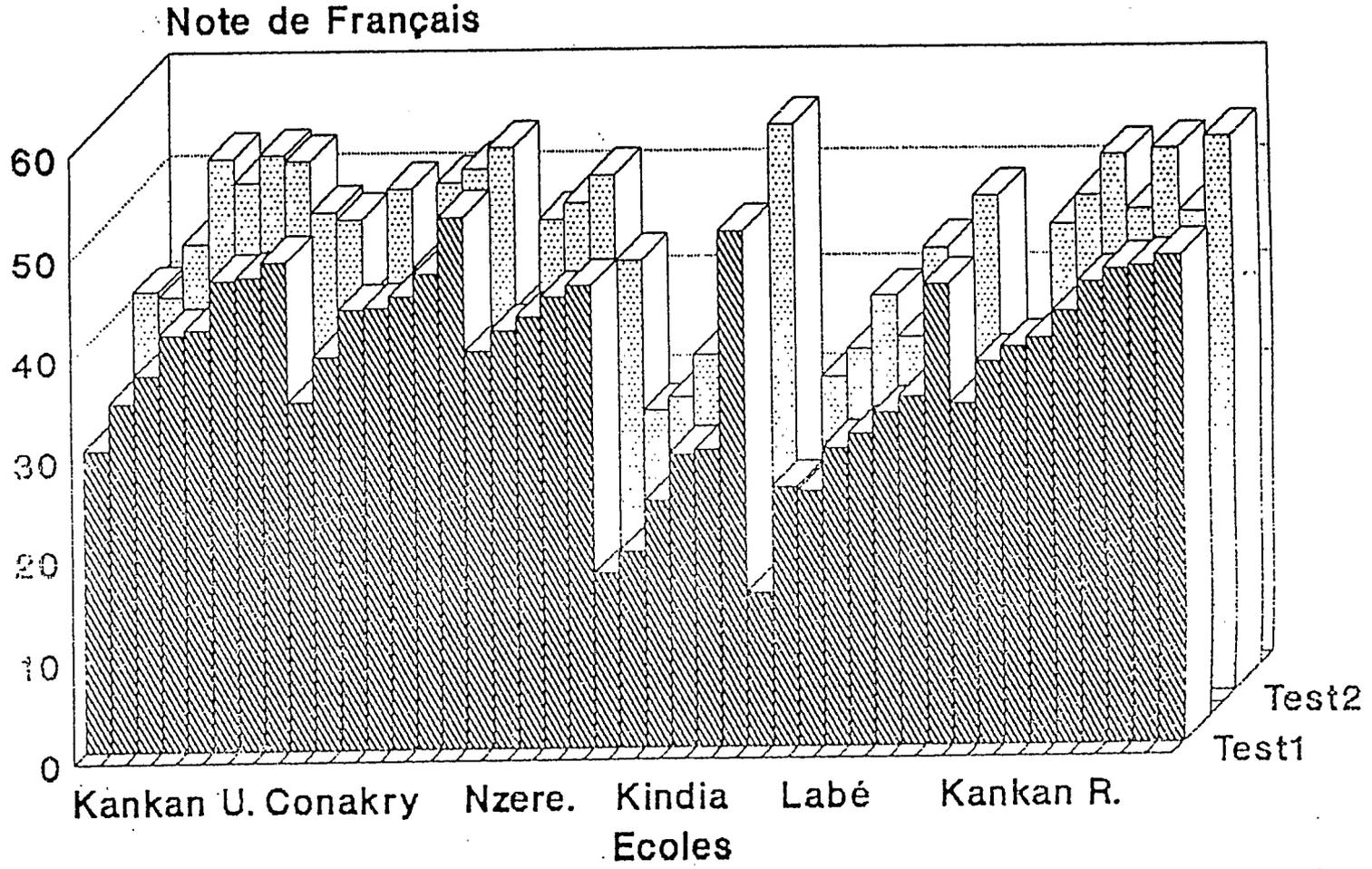
Répartition par Niveau Lecture 6ème Année



- 9 -

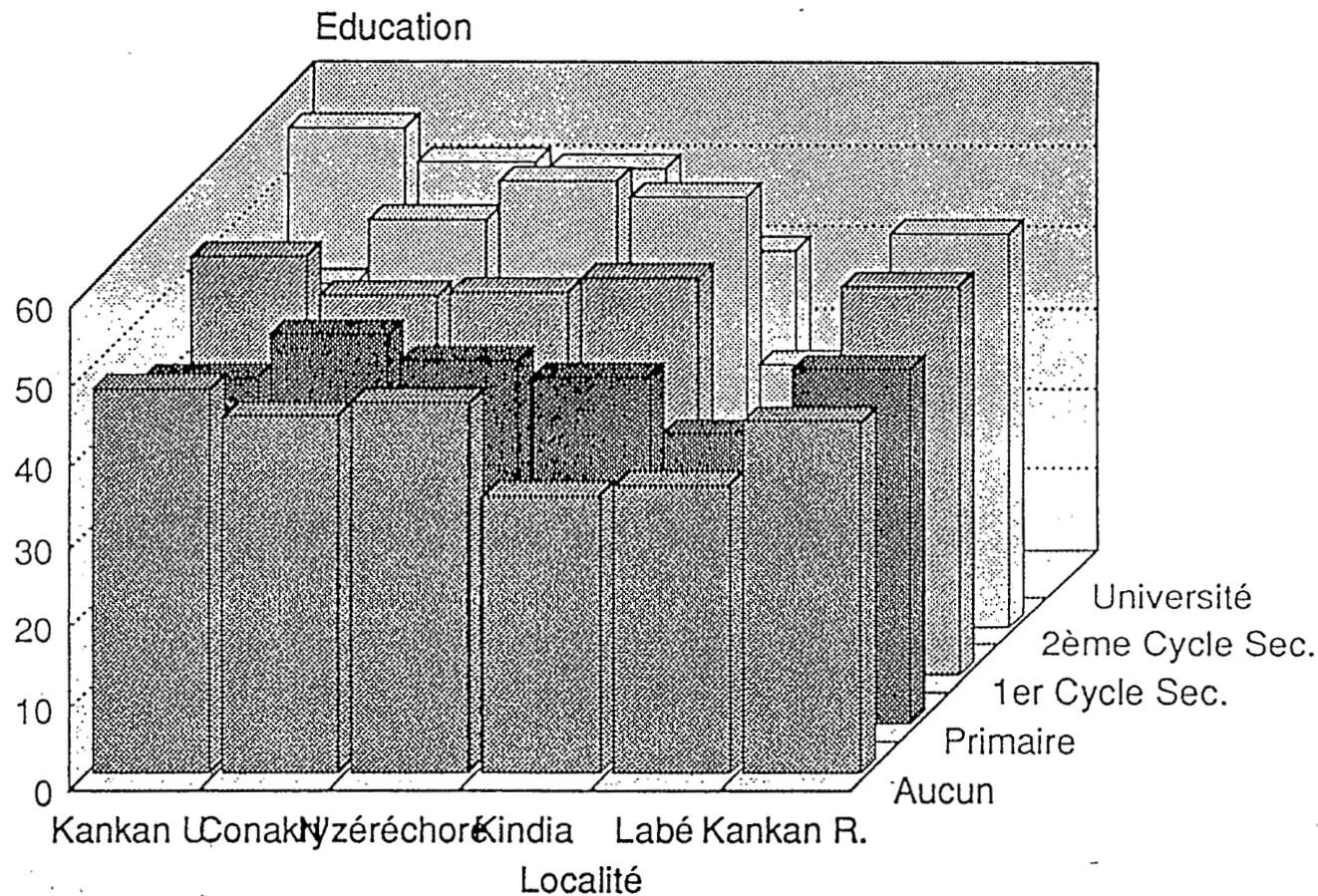
Note de Français

1er et 2ème Test



-10-

Note en Français selon la Localité et l'Education du Père



- 11 -

Graphique 7

De grandes variations existent entre les élèves, liées bien entendu à leurs caractéristiques personnelles ou à leur milieu familial. Ainsi en général les filles réussissent moins bien que les garçons. Le niveau scolaire et la profession du père ont également des incidences significatives sur les variations. De même, dans la mesure où le français est la langue d'enseignement, la réussite scolaire semble également être liée aux occasions de parler ou de lire le français. Il se trouve cependant que des élèves ayant les mêmes caractéristiques de départ (âge, sexe, environnement familial, etc..) mais fréquentant des établissements différents réussissent mieux ou moins bien. Il y a ainsi de "bonnes" écoles et des écoles "moins bonnes", ce qui nous ramène aux conditions d'enseignement au quotidien et à la très grande variabilité inter-écoles.

C'est ici que la double contrainte, celle de l'expansion quantitative et celle de l'amélioration de l'efficacité pédagogique, montre qu'elle peut être raisonnée dans une même problématique. Les résultats des élèves dans l'acquisition des connaissances de base sont encourageants en progrès accomplis entre le début et la fin de chaque année et entre la 4ème et la 6ème année, mais ils restent préoccupants par leur inégalité entre zones rurales et zones urbaines et entre écoles, et pour les niveaux absolus d'alphabétisation atteints en fin de quatrième année. S'il faut donc se préoccuper de réduire cette variabilité et d'améliorer globalement ces niveaux, il faut aussi porter l'attention, ce qui en définitive est la même question, à tous ces enfants qui, pour des raisons diverses, dont celle de l'échec dans les apprentissages, ont abandonné auparavant, de la 1ère à la 4ème année, ou qui risquent d'abandonner entre la quatrième et la sixième année. C'est lier l'effort sur la qualité à l'effort sur l'élévation du taux de scolarisation.

Une offre qui ne travestit pas son rôle, un Etat qui ne se désengage pas de son obligation scolaire, une institution qui ne dévalorise pas ses meilleurs auxiliaires et qui de plus ajuste ses interventions aux possibilités réelles d'apport des communautés locales, tels seraient les chemins à suivre pour résoudre l'équation apparemment insoluble.

1) République de Guinée . Perspectives et contraintes du développement de l'éducation. UNESCO. 1985.

2) RIVIERE (Claude), Mutations sociales en Guinée. Paris, Editions Marcel Rivière, 1971.

3) MARTIN (Jean-Yves), Le fonctionnement et les résultats de l'enseignement primaire en Guinée. Analyse comparative de situations locales. Paris, IPE-UNESCO, 1990.